

Association de la radio-télévision française

Forte d'effectifs en constante progression, la communauté francophone et francophile du Centre-Sud ontarien commence dès 1956 à faire connaître sa volonté d'obtenir un poste de radio et un poste de télévision de langue française. Selon Marc Foisy, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *L'Alouette*, de Toronto, la Commission Fowler (Commission royale d'enquête sur la radio et la télévision) reçoit plusieurs mémoires sur ce sujet en 1956. Ils viennent, entre autres, du Département de français de l'Université de Toronto, de l'Ontario Modern Languages Teachers Association, de l'Alliance française, de l'Alliance canadienne, de France-Canada, du Ciné-club français de Toronto, de la Canadian Association for Adult Education et de la Canadian Radio and Television League ¹.

La communauté obtient un « Programme français de radio » le 2 septembre 1956 à l'antenne du poste CKFH 1400. C'est ce que le journal *Le Bulletin, au service de la population de langue française de Toronto*, annonce à la une le 15 août 1956. C'est un premier pas bien timide car « La Voix française de Toronto », nom de l'émission et nom du groupe militant, n'est diffusée que le dimanche matin entre midi 45 et 13 h 15. Le journal note que « deux postes indépendants de Toronto avaient répondu qu'ils n'acceptaient pas de langue étrangère ; un autre poste donne comme raison qu'il n'est pas selon la politique du poste d'avoir du français. [...] Quant au poste CKFH, il était très heureux d'accorder à La Voix française de Toronto une demi-heure. C'est un début mais il est fort probable que ce nouveau programme puisse être étendu à une heure avant plusieurs mois. ² »

Il ne semble pas que cette expérience ait duré longtemps. Le 9 novembre 1959, *Les Nouvelles françaises de Toronto, organe des groupements d'expression française de Toronto et de la région*, écrit au président de la Société Radio-Canada et propose que le poste de télévision anglais CBLT soit utilisé pour « émettre un programme quotidien en français d'une durée approximative d'une heure et demie, entre 10 h 30 et le début des émissions régulières ³ ». M. Marcel Ouimet répond au nom du président le 24 décembre 1959 et indique que cette proposition sera étudiée mais que l'expérience a démontré « que l'exploitation d'un poste dans les deux langues du pays se solde, de façon générale, par un échec. Les populations de langue anglaise en viennent à réclamer plus d'émissions dans leur langue, tandis que les populations de langue française font de même ; ce qui veut dire que nous n'arrivons pas à satisfaire les goûts et les désirs des uns et des autres. ⁴ »

Quelques mois plus tard, soit le 4 avril 1960, le président de la Société Radio-Canada, Alphonse Ouimet, inaugure un nouveau service bilingue, soit la chaîne de modulation de fréquence (FM) qui dessert les régions de Montréal (CBM-FM), Ottawa (CBO-FM) et Toronto (CBC-FM). De 7 heures à minuit en semaine et de midi à minuit les samedis et dimanche, on diffuse surtout de la musique, du plus pur classicisme au jazz moderne en passant par le music-hall et l'opéra.

Il faut signaler qu'un Comité de la radio-télévision française de la péninsule du Niagara avait vu le jour en 1959 et avait tenté sans succès d'obtenir un poste pour les 30 000 auditeurs francophones de la péninsule. Puis, en 1962, trois mille personnes de la péninsule signèrent une pétition et 120 organismes, francophones et anglophones, envoyèrent des lettres d'appui. Enfin, en mars 1963, l'Association de la radio-télévision française (ARTF) fut créée dans le sud de l'Ontario ; *Le Devoir* l'annonça dans son édition du 5 mai.

En juillet 1963, l'ARTF se rend à Ottawa pour présenter un mémoire à la Société Radio-Canada et pour rencontrer des ministres ainsi que des députés fédéraux. La délégation est composée de : Marc-Yvain Giroux, instituteur de Welland et président de l'ARTF ; Fernand Gibbs, avocat acadien établi à Port

Colborne ; Louis Riopel, économiste de St. Catharines ; Roméo Asselin (Simcoe), Albert Labbé (Hamilton), Claude Joyal (Toronto), B.-M. Paquette (Hamilton) et Jean Guérin (Hamilton). Le voyage se fait à bord d'une limousine offerte par Gérard Godin, fabricant de cercueils à Toronto.

La délégation rencontre Marcel Ouimet, directeur général de la radiodiffusion française de Radio-Canada, Maurice Lamontagne, président du Conseil privé, Paul Martin, secrétaire d'État aux Affaires extérieures et député d'Essex-Est, ainsi que John Whitney Pickersgill, secrétaire d'État du Canada. L'Association en profite aussi pour s'entretenir avec les députés James Walker (York-Centre), John Munro (Hamilton-Est), Joseph Maculaso (Hamilton-Ouest), William Hector McMillan (Welland) et James McNulty (Lincoln).

Le mémoire de l'ARTF affirme clairement que l'ARTF veut avoir, non pas comme une faveur mais comme un droit, une station locale de radio de Radio-Canada, à Toronto, directement relié au réseau français, au cours de l'année 1963 ; il indique aussi que l'ARTF veut avoir, non pas comme une faveur mais comme un droit, une station locale de télévision à Toronto, reliée au réseau français de Radio-Canada, dans le plus bref délai possible. Tout comme les ministres et les députés que la délégation a rencontrés, « Marcel Ouimet se dit conscient de la désirabilité du rayonnement de la culture française par la radio et la télévision dans cette vaste région peuplée de tant de groupes de langue française, environ 150 000, dans un rayon de cent milles de Toronto. ⁵ » Il est clair que, pour satisfaire à la demande de l'ARTF, la Société Radio-Canada doit enlever aux Torontois de langue anglaise une station de radio pour la donner aux 150 000 francophones de la région. Cela n'effraie pas Marc-Yvain Giroux ; le président de l'ARTF affirme : « Nous sommes convaincus que si Radio-Canada présentait notre demande au cabinet, elle serait reçue avec grande sympathie. ⁶ »

Si sympathique que soit le cabinet, Radio-Canada ne peut pas demander directement au conseil des ministres d'accorder des fonds spéciaux à la radio d'État pour qu'elle étende son service français de radio jusqu'à Toronto, Oshawa, Penetanguishene, Hamilton, Welland et Niagara. En cela comme en tout, explique monsieur Ouimet, il faut suivre la procédure normale. Le journaliste Marcel Gingras résume cette procédure dans un article qu'il signe dans *La Presse* du 10 juillet 1963 :

« M. Marcel Ouimet soumettra la requête de ses visiteurs à ses supérieurs immédiats qui la transmettront au bureau de direction de la société. Si le bureau l'agrée, il la transmettra à son tour au conseil d'administration, lequel, s'il l'agrée à son tour, la présentera au bureau des gouverneurs de la radiodiffusion. De là, la requête, si on la juge acceptable, sera envoyée au ministre des Transports qui la soumettra à l'approbation du conseil des ministres.

Tout cela peut bien ne pas se faire sans certains cris de protestations, car il s'agit bien de faire de CJBC une station française. « Depuis 22 ans, dit M. Ouimet, CJBC dessert la population anglophone qui possède en outre CBL. » ⁷ »

Au moment où l'ARTF rencontre monsieur Ouimet, les ministres Martin, Lamontagne et Pickersgill, ainsi que certains députés fédéraux, CJBC diffuse déjà en français pendant deux heures, le soir, cinq jours par semaines, mais seulement une demi-heure le samedi et le dimanche. Cela ne satisfait pas l'ARTF car le public a plus tendance à regarder la télévision en soirée. L'Association veut un poste qui diffuse toute la journée dans la langue de Molière. Elle fait valoir que, en plus des Canadiens français, des milliers d'anglophones torontois, des universitaires, des intellectuels et aussi des immigrants européens réclament du français, tant à la radio qu'à la télévision, pour qu'eux et leurs enfants puissent apprendre le français ou le conserver. C'est ce qui s'appelle participer à la civilisation française et se tenir en communication avec le centre de la famille francophone au pays, le Québec.

Il n'y a pas de doute dans l'esprit des membres de la délégation, qu'un poste de radio d'expression française relierait la communauté du Centre Sud à Ottawa, Montréal et Québec. Cela aiderait à lutter contre le mal du pays, bien entendu, mais cela aiderait surtout les Canadiens français à demeurer ce qu'ils sont au lieu de s'assimiler.

NOTES

1. *L'Alouette*, hebdomadaire de Toronto, deuxième année, numéro 10, novembre 1964, page 2.
2. *Le Bulletin*, Toronto, 15 août 1956, page 1.
3. *Les Nouvelles françaises de Toronto*, 2^e année, numéro 21, décembre 1959, page 8
4. *Les Nouvelles françaises de Toronto*, 3^e année, numéro 22, janvier 1960, page 1.
5. Gérard Morin, *Le Droit*, Ottawa, 10 juillet 1963.
6. *La Presse*, Montréal, 10 juillet 1963.
7. Marcel Gingras, *La Presse*, Montréal, 10 juillet 1963.